

# DIRECTIVES D'INVESTISSEMENT SOCIAL THREADNEEDLE (LUX) EUROPEAN SOCIAL BOND FUND



# RESUME

## THESE D'INVESTISSEMENT SOCIAL

Notre fonds libère tout le potentiel des obligations en termes de génération de rendements financiers et de résultats positifs sur le plan social.

Alors que les secteurs public et privé cherchent à répondre à des questions sociales en ayant recours aux marchés financiers, nous considérons qu'avantages financiers et sociaux sont de plus en plus liés, notamment en Europe, notre région cible. Le Vieux Continent fait face à de nombreux défis sur le plan social : poches de précarité persistantes, vieillissement de la population, besoin de transition vers un système économique plus vert et plus prospère, entre autres. Par exemple :

- Ces dernières années, la pauvreté a *augmenté* pour les personnes touchant les plus faibles revenus en Europe.<sup>1</sup>
- D'ici 2050, le nombre de personnes de plus de 85 ans va plus que doubler, atteignant 40 millions d'individus, selon les estimations.<sup>2</sup>
- Les décès liés à la pollution atmosphérique sont évalués à environ 450.000 par an.<sup>3</sup>

Mais il existe des catalyseurs, et des opportunités, de changement. Les institutions européennes utilisent ainsi davantage le marché obligataire pour encourager ces changements, comme en témoignent les obligations sociales, durables et vertes<sup>4</sup> émises par le Conseil de l'Europe, les gouvernements de France et de Belgique et la Ville de Madrid. Les entreprises jouent elles aussi un rôle crucial en matière d'innovation sociale, qu'il s'agisse d'accroître l'offre de logements abordables et de soins de santé ou de contribuer à une croissance économique plus verte, et nombre d'entre elles se tournent vers le marché des obligations pour développer ces innovations.

Elles représentent des sources d'opportunités pour les investisseurs qui participent ainsi au ciblage de résultats sociaux et en tirent parti. Notre connaissance approfondie du marché obligataire européen et notre expérience avérée de l'investissement générateur de résultats positifs nous permettent d'offrir à nos clients cette double récompense financière et sociale.

## PRESENTATION DES DIRECTIVES D'INVESTISSEMENT SOCIAL

La façon dont nous mettons en œuvre notre thèse d'investissement social dans notre processus d'investissement est décrite ci-dessous :

### TOP DOWN : CREATION D'UN UNIVERS SOCIAL

Méthode utilisée pour créer un univers social d'obligations potentielles, en excluant celles présentant des caractéristiques sociales négatives.

### NORMES MINIMALES

Méthode utilisée pour contrôler systématiquement qu'aucune obligation intégrant le Fonds ne viole nos normes.

### BOTTOM-UP : INCLUSION POSITIVE

Méthode utilisée pour cibler, évaluer et analyser les obligations qui contribuent à des résultats sociaux favorables.

### EFFORTS CONTINUS : GOUVERNANCE, SURVEILLANCE, ENGAGEMENT ET REPORTING

Comment la gouvernance, la surveillance, l'engagement et le reporting nous permettent d'accroître notre engagement social et d'en témoigner.

<sup>1</sup> Banque européenne d'investissement. Entre 2005 et 2015, les déciles de revenu inférieurs ont perdu la part la plus importante de revenu disponible équivalent [http://www.eib.org/attachments/efs/econ\\_inequality\\_in\\_europe\\_en.pdf](http://www.eib.org/attachments/efs/econ_inequality_in_europe_en.pdf) p 5

<sup>2</sup> OMS <http://www.euro.who.int/en/health-topics/Life-stages/healthy-ageing/data-and-statistics/demographic-trends,-statistics-and-data-on-ageing>

<sup>3</sup> Données OMS 2016 <https://ourworldindata.org/air-pollution#death-rates-from-air-pollution>

<sup>4</sup> Obligations labellisées IMCA. <https://www.icmagroup.org/green-social-and-sustainability-bonds/>




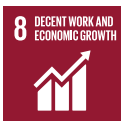



# TOP DOWN : CREATION D'UN UNIVERS SOCIAL

## DEFINITION D'UN UNIVERS SOCIAL

Nous commençons par définir un univers social. Il se concentre sur l'identification des catégories d'obligations qui présentent un meilleur potentiel de génération de résultats sociaux, en ligne avec les sept secteurs que nous avons identifiés dans ce domaine. Ces derniers reposent sur une approche de hiérarchie sociale des besoins, dans laquelle les besoins « primaires » comme le logement sont fondamentaux et prévalent sur les besoins d'ordre plus général (voir Annexe pour des informations plus détaillées). L'alignement des résultats associés sur les Objectifs de développement durable de l'ONU (ODD), en tant qu'ensemble principal de priorités de développement social et durable, est également noté.

Certaines catégories font également l'objet d'un filtrage supplémentaire. C'est par exemple le cas pour notre catégorie « Facilitation sociale ». Le filtrage supplémentaire garantit que seules les sociétés de services financiers affichant un engagement social supérieur (par ex. un établissement au service explicite d'un important groupe social ou géré dans l'intérêt de ses membres, tel qu'une « mutuelle ») sont incluses dans l'univers.

**Tableau 1 : Construction de l'univers en fonction de la hiérarchie sociale des besoins et des ODD<sup>5</sup>**

Catégorie de résultat social	Principaux ODD	Opportunité et obligation associée	Filtrage supplémentaire spécifique
Besoins sociaux primaires		<b>Logement abordable</b> p. ex. Obligations sociales (axées sur le logement)	
Besoins sociaux de base		<b>Santé et bien-être</b> p. ex. Services de santé	Les opportunités les moins intéressantes dans la santé, la nutrition et l'accès aux soins sont éliminées
Habilitation sociale		<b>Education et formation</b> p. ex. Impression et publication	
Emancipation sociale		<b>Emploi</b> p. ex. Commerce de détail	Réalisation d'un filtrage plus strict par rapport aux normes de travail
Améliorations sociales		<b>Communauté</b> p. ex. Obligations sociales (axées sur la communauté)	
Facilitation sociale		<b>Accès aux services</b> p. ex. Services financiers (à vocation sociale)	Les opportunités les moins intéressantes dans l'accès aux communications et les banques qui ne fonctionnent pas comme une mutuelle ou qui ne mettent pas l'accent sur des thèmes sociaux sont éliminées.
Développement sociétal		<b>Développement et Régénération économiques</b> p. ex. Obligations vertes	Implémentation d'un filtrage plus strict par rapport à la controverse ESG Exclusion de l'exposition au charbon et à l'énergie nucléaire (représentant plus de 10% des revenus)

<sup>5</sup>Note : des ODD supplémentaires et contextuels s'appliquent souvent à différents domaines, un résultat pouvant par exemple être lié à la lutte contre l'exclusion sociale et la précarité et à l'ODD contre la pauvreté. La stratégie en elle-même et le travail qui y est associé sont liés à l'ODD 17 : Partenariat pour la réalisation des objectifs.

## EXCLUSIONS DE L'UNIVERS

Notre engagement social positif implique que certaines catégories d'obligations sont exclues de cet univers. Il s'agit d'industries et d'émetteurs qui affichent selon nous un impact social ou de durabilité minimal ou qui présentent des risques élevés d'impact négatif. Si possible, nous affinons notre sélection au niveau de l'obligation individuelle. Par exemple, les obligations souveraines normales seraient exclues, contrairement à leurs homologues vertes, sociales ou durables.

**Tableau 2 : Secteurs exclus de la création de l'univers**

Avantage social minimal ou inhabituel <sup>6</sup>	Risque élevé d'impact social et de durabilité négatif
Publicité	Aérospatiale/défense
Boissons	Transport aérien
Courtage	Prêts automobiles
Télévision par câble et satellite	Pièces et équipements automobiles
Courtage d'assurance	Constructeurs automobiles
Investissements et services financiers divers	Energie – Exploration et production
Conditionnement	Obligations souveraines étrangères (en cas d'utilisation générale des produits pour un gouvernement central)
Contenus médias	Jeux
Médias – diversifiés	Obligations garanties par un gouvernement (en cas d'utilisation générale des produits pour un gouvernement central)
Machines	Sociétés énergétiques intégrées
Assurance monoligne	Métaux/mines hors acier
Assurance multi-lignes	Raffinage et commercialisation de pétrole
Loisirs et voyages	Équipements et services pétroliers
Réassurance	Producteurs d'acier/produits en acier
Logiciels/services	Tabac
Dette souveraine	
Matériel et équipement technologiques	
Émetteurs non européens (hors obligations internationales ou sociales)	

En outre, nous procédons à un certain nombre d'exclusions conformément à nos normes minimales (voir au verso).

Alors que certains de ces projets peuvent être mis en œuvre dans le cadre de la création de l'Univers, d'autres sont réalisés grâce à des recherches approfondies que nous entreprenons sur la base d'obligations spécifiques pour le Fonds.



# NORMES MINIMALES<sup>7</sup>

1. **Respect des normes** : nous procédons à des exclusions sur preuve d'une violation des normes et standards principaux, comme le Pacte mondial des Nations Unies.<sup>8</sup>
2. **Accent sur l'énergie durable** : nous évitons les émetteurs qui tirent des revenus substantiels de l'énergie nucléaire, de la génération de charbon ou de l'industrie minière, ainsi que de l'extraction (classique et non classique) et de la production de pétrole et de gaz.<sup>9</sup> Dans le cas d'une obligation verte, sociale ou durable provenant d'un émetteur de valeurs liées aux services aux collectivités généralement exclue pour ces raisons, nous pouvons investir là où nous voyons des efforts destinés à soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone. Quoi qu'il en soit, nous n'investirons pas dans des services aux collectivités dont il ressort d'une analyse crédible que les voies d'émission ne sont pas conformes au scénario à deux degrés.<sup>10</sup> Tous les services aux collectivités seront soumis à notre processus d'engagement en faveur de la transition climatique et énergétique (voir Engagement ci-dessous).
3. **Amélioration de la santé** : nous avons une tolérance minimale pour la production de tabac ou d'alcool.<sup>11</sup>
4. **Cohésion sociale** : nous excluons les émetteurs tirant des revenus substantiels des divertissements pour adultes et des jeux d'argent.<sup>12</sup> En outre, nous attendons de toutes les entreprises qu'elles reconnaissent l'importance d'une gestion fiscale prudente et conforme à la loi, tant pour leur contribution sociétale que pour la gestion responsable de leurs activités. Nous surveillons donc toutes les sociétés au sein du Fonds pour déceler les controverses d'ordre fiscal, avec des questions graves menant à une révision de l'éligibilité.<sup>13</sup>
5. **Exclusion des armes** : nous évitons les armes et armes à feu, et appliquons une tolérance zéro pour les armes controversées.<sup>14</sup>
6. **Exclusion des impacts environnementaux graves** : en plus de rechercher des opportunités d'investissement qui valorisent le capital naturel, nous évitons les entreprises faisant l'objet de graves controverses liées à l'eau ou à la biodiversité et à l'utilisation des terres.<sup>15</sup>
7. **Régimes controversés**. Nous n'investirons pas dans des pays qui appliquent la peine de mort,<sup>16</sup> qui font l'objet de sanctions de l'UE,<sup>17</sup> qui prennent des actions collaboratives minimales contre le changement climatique,<sup>18</sup> ou qui oppriment les libertés ou qui violent les principes du Pacte mondial des Nations Unies.<sup>19</sup> Cela vaut également pour les entreprises entièrement détenues par l'Etat. Pour plus de clarté, lorsque nous investissons dans la dette publique, il s'agit uniquement d'obligations vertes, sociales ou durables.

<sup>7</sup> Ceux-ci s'appliquent à toutes les obligations, sauf exceptions spécifiques, par exemple pour les obligations vertes, sociales ou durables.

<sup>8</sup> Pacte mondial des Nations Unies, conventions fondamentales de l'OIT ; travail des enfants ; chantage et fraude ; controverses environnementales graves (voir aussi Exclusion des impacts environnementaux graves ci-dessous). Évaluation éclairée par MSCI ESG Research : leur évaluation d'un « échec » ou du score le plus faible entraîne l'exclusion.

<sup>9</sup> Plus de 10% des revenus provenant : de la génération de charbon thermique, de la vente de produits miniers, de la génération d'énergie nucléaire ou de l'extraction (non) classique de pétrole et de gaz. Évaluation éclairée par MSCI ESG Research, recherche interne, Bloomberg et d'autres sources.

<sup>10</sup> Si possible, nous utilisons la Transition Pathway Initiative <http://www.lse.ac.uk/GranthamInstitute/tpi/the-toolkit/>. Les lacunes peuvent être comblées par des données MSCI (CO2 par production d'électricité). Ils sont tous deux testés par rapport au scénario à deux degrés de l'Agence internationale de l'énergie (2017) (voir « Perspectives des technologies énergétiques 2017 », OCDE/AIE, Paris, figure 6.7).

<sup>11</sup> Production de tabac représentant plus de 1% des ventes, production d'alcool représentant plus de 5% des ventes ; nous excluons également les sociétés classées comme producteurs de tabac et d'alcool dans le cadre de la création de l'univers. Évaluation éclairée par MSCI ESG Research.

<sup>12</sup> Part des divertissements pour adultes ou de l'exposition aux jeux d'argent supérieure à 5% des ventes respectivement. Évaluation éclairée par MSCI ESG Research.

<sup>13</sup> Notre approche à cet égard s'aligne sur celle de nos Principes de gouvernance et d'investissement responsable et sur nos principes de vote par procuration, disponibles sur notre site IR. L'évaluation des controverses d'ordre fiscal est éclairée par la recherche ESG de MSCI sur les taxes et les subventions.

<sup>14</sup> Production d'armes conventionnelles ou d'armes à feu pour le marché militaire ou civil représentant plus de 1% des ventes ; ventes et services connexes supérieurs à 5% des revenus et tout lien important avec des armes controversées ou nucléaires : mines terrestres, uranium appauvri biologique, chimique et nucléaire. Il s'agit là d'une application plus stricte de la politique sur les armes controversées de notre société, disponible au sein de la Politique d'investissement responsable. Évaluation éclairée par MSCI ESG Research.

<sup>15</sup> Évaluation éclairée par la recherche ESG de MSCI sur les controverses graves liées à la biodiversité, à l'utilisation des terres et à l'eau.

<sup>16</sup> Informations accessibles au public, par exemple sur [https://fr.wikipedia.org/wiki/Application\\_de\\_la\\_peine\\_de\\_mort\\_dans\\_le\\_monde](https://fr.wikipedia.org/wiki/Application_de_la_peine_de_mort_dans_le_monde)

<sup>17</sup> Information trouvée à l'adresse <https://sanctionsmap.eu/#/main>

<sup>18</sup> Comme ceux qui se retirent de la COP21, qui ne font pas rapport à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques par le biais des communications nationales et des rapports biennaux <https://unfccc.int/national-communications-and-biennial-reports>

<sup>19</sup> Nous évitons donc les pays que Freedom House qualifie d'« Etats non libres » [https://freedomhouse.org/report/countries-world-freedom-2019?order=field\\_fiw\\_status&sort=asc](https://freedomhouse.org/report/countries-world-freedom-2019?order=field_fiw_status&sort=asc), et ceux qui sont moins bien classés dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International (rouge le plus foncé), <https://www.transparency.org/cpi2018>. Autres questions éclairées par MSCI ESG Research. Cela ne s'applique pas aux banques ou agences de développement qui ne sont pas liées à des activités controversées et qui ont joué un rôle important dans le développement du marché des obligations vertes, sociales et durables, par exemple la KfW ou la BEI.

# BOTTOM-UP : INCLUSION POSITIVE

Notre processus d'évaluation sociale bottom-up garantit par ailleurs le respect de la forte priorité accordée à l'inclusion positive.

Avant tout investissement, l'équipe Investissement responsable analyse l'obligation concernée et rend un avis préliminaire sur l'éligibilité pour le Fonds. Une indication d'inéligibilité peut être émise sur la base d'un avantage social ou socio-économique minimal, du non-respect des exigences minimales ou de problèmes ESG ou de réputation graves susceptibles d'annuler les résultats sociaux positifs.

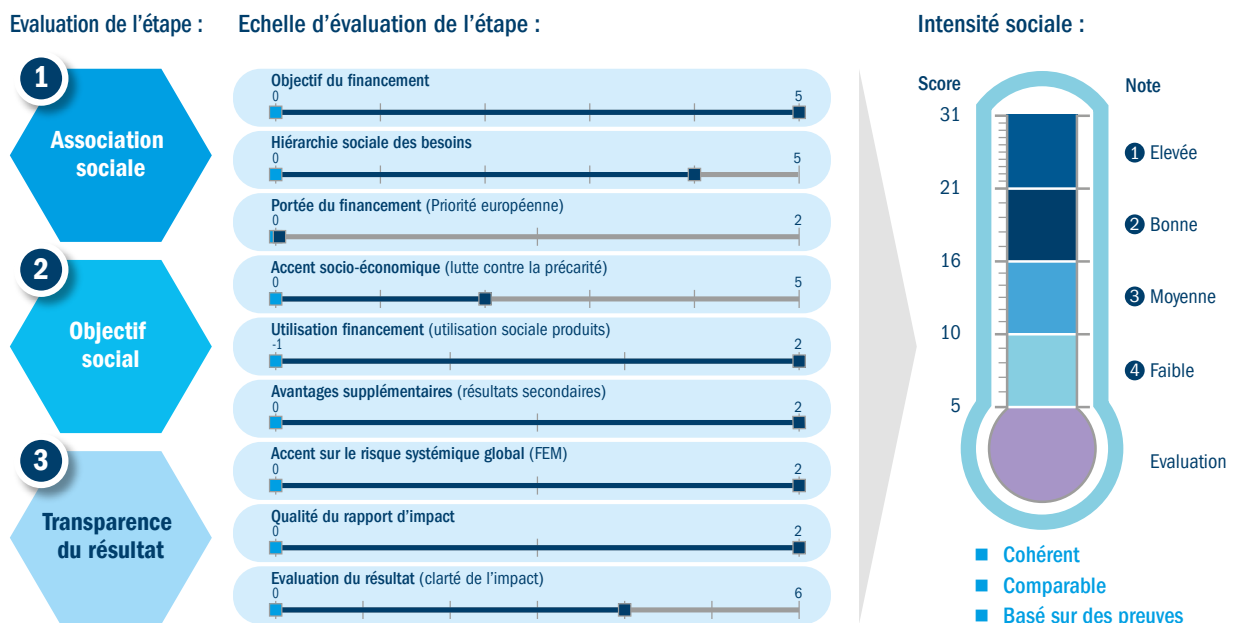
Une évaluation sociale complète est effectuée après l'investissement, pour examiner l'association sociale initiale avant de se concentrer sur l'objectif social puis sur le résultat. Si possible, nous cherchons à nous engager auprès des émetteurs à ce stade. Si les opportunités en la matière sont plus rares pour les obligations que pour les actions, nous cherchons à les exploiter comme source d'information et d'encouragement à suivre les meilleures pratiques.

L'évaluation sociale requiert également de la part des analystes de mettre en évidence tout risque ESG ou de réputation susceptible d'avoir une incidence sur les références sociales de l'investissement et d'évaluer si le titre mérite d'être inclus dans le Fonds. A cet égard, nous procédons à nos propres évaluations, mais nous nous appuyons sur les

données fournies par MSCI ESG Research, ainsi que sur le cadre de matérialité du Sustainability Accounting Standards Board (SASB).<sup>20</sup> Les activités directes de l'entité en question seront évaluées mais, en cas de controverses, il se pourrait que la chaîne de valeur élargie soit importante. Par exemple, l'incapacité manifeste d'une entité à exercer un effet de levier pour réduire les abus commis par un fournisseur à l'encontre des droits de l'homme peut constituer un motif d'exclusion.<sup>21</sup> Nous évaluons également si les obligations vertes, sociales ou durables sont soumises à une opinion d'une seconde partie, une certification d'obligation climatique, un audit ou autre ; il s'agit d'une exigence pour les entreprises, même si nous faisons des exceptions pour certains émetteurs comme les banques de développement, compte tenu de leur expérience, normes et contrôles internes.

Le processus d'évaluation sociale est principalement effectué par l'équipe Investissement responsable, mais est également revu par notre partenaire social INCO. INCO fournit des conseils sur le processus global de recherche et a le dernier mot en matière d'évaluation du résultat. Globalement, le processus génère un score social individuel qui peut être utilisé pour comparer les obligations qui répondent à différents besoins sociaux et surveiller l'intensité sociale du portefeuille dans le temps.

**Figure 1 : Processus d'évaluation sociale complet**



<sup>20</sup> La carte de matérialité du SASB fournit des indicateurs utiles des sujets à considérer. <https://www.sasb.org/standards-overview/materiality-map/>  
<sup>21</sup> Le Principe directeur des Nations Unies relatif aux entreprises et aux droits de l'homme souligne spécifiquement l'importance de ce type de levier.

# EFFORTS CONTINUS : GOUVERNANCE, SURVEILLANCE, ENGAGEMENT ET REPORTING

Des structures de gouvernance, mécanismes de surveillance et engagements de reporting sont mis en place pour prouver et garantir notre engagement social.

## GOUVERNANCE ET SURVEILLANCE

Le Social Advisory Panel joue un rôle essentiel dans la révision, la remise en cause, la prestation de conseils et la surveillance du Fonds. Des contrôles de surveillance continus sont effectués par les équipes Conformité du portefeuille et Investissement responsable.

Les principaux problèmes ainsi que les évaluations sont abordés, sur une base trimestrielle, dans le cadre du Social Advisory Panel, composé de membres nommés par notre partenaire social, INCO, et du Gérant, et présidé par un membre nommé par INCO.

Avant chaque réunion du Social Advisory Panel, l'équipe Investissement responsable effectue une analyse du portefeuille afin de s'assurer que les exigences minimales continuent d'être respectées. Tout non-respect ou risque élevé de non-respect est porté à l'attention du Panel.

Le Panel a un droit de refus de l'évaluation finale. Si une obligation est considérée comme inéligible ou plus éligible pour le Fonds, le Gérant élaborera et mettra en œuvre un plan d'action comprenant une stratégie de sortie dans le meilleur intérêt des investisseurs sous-jacents.

L'équipe Mandate Monitoring est également chargée de garantir la surveillance du Fonds du point de vue social. Avant l'investissement, l'équipe Investissement responsable donne une opinion préliminaire à l'équipe Mandate Monitoring avec une description générale des références sociales. Sur demande de l'équipe Mandate Monitoring, nous fournissons également des aperçus réguliers de toutes nos participations et de leurs notes sociales. L'équipe s'attache en particulier à déterminer si certaines participations ne sont plus en ligne avec l'objectif social du Fonds.

## ENGAGEMENT

Nous cherchons des opportunités de nous engager auprès d'émetteurs afin de mieux comprendre leur valeur sociale et d'exercer une influence positive sur celle-ci. Nous encourageons activement l'émission d'obligations vertes, sociales et durables à la fois individuellement et collectivement, par exemple, en tant que membres du groupe de travail de l'International Capital Markets Association (ICMA) sur les obligations d'impact social.

Un autre exemple spécifique de notre approche d'engagement concerne la question de la transition climatique et énergétique. Pour les émetteurs du secteur des services aux collectivités, nous recherchons systématiquement un engagement sur une base annuelle couvrant les points suivants :

1. Rapports transparents et informatifs (p. ex. concernant la divulgation au CDP, conformément aux recommandations de la TCFD)<sup>22</sup>
2. Evaluation des scénarios, y compris l'alignement sur le scénario à deux degrés
3. Des objectifs concrets pour préparer et faciliter la transition
4. Intensité en carbone par unité de production d'électricité et plans destinés à sa réduction<sup>23</sup>
5. Plans d'expansion/réduction de la production d'énergie potentiellement non durable ou durable (charbon thermique, pétrole et gaz classiques et non classiques, énergie nucléaire vs. énergie renouvelable)

Lorsque nous estimons qu'une entreprise n'établit pas de plans efficaces pour soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, nous examinons l'éligibilité des obligations correspondantes pour le Fonds.

Si une entreprise dont les obligations sont détenues dans le Fonds indique qu'elle envisage de construire de nouvelles centrales au charbon ou nucléaires, le Gérant élaborera et mettra en œuvre un plan d'action comprenant une stratégie de sortie dans le meilleur intérêt des investisseurs sous-jacents. Les obligations vertes, sociales ou durables peuvent faire l'objet d'une exception en cas d'évaluation par une seconde partie ou par un tiers. Tout en précisant que, conformément aux principes relatifs aux obligations vertes, elles ne faciliteront en aucune façon le développement de l'énergie nucléaire ou liée au charbon.

<sup>22</sup> Nous sommes signataires des programmes de CDP. TCFD fait référence à la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures.

<sup>23</sup> Les points 4 et 5 ne s'appliquent qu'aux entreprises qui ont des capacités de production.

## INSTRUMENTS DERIVES IR ET POLITIQUE DE TRESORERIE

Notre orientation sociale s'inscrit également dans notre approche d'investissement qui implique qu'une faible part de notre Fonds n'est pas investie en obligations, mais en instruments dérivés et en liquidités.

Nous tenons à jour une liste des contreparties financièrement approuvées, et les références en matière d'ESG de la contrepartie sont examinées tous les six mois. Nous excluons celles qui sont considérées comme violant le Pacte mondial des Nations Unies et les normes fondamentales connexes ; en outre, nous surveillons des facteurs tels que les dernières investigations comptables et les avis d'audit qualifiés.<sup>24</sup>

Conformément à l'orientation sociale du Fonds, nous n'adoptons aucune position sur instruments dérivés dans le cadre de laquelle le titre sous-jacent ne serait pas éligible, par exemple, aucune position sur le tabac, les armes ou le charbon, qu'elle soit longue ou courte. La seule exception concerne les instruments gouvernementaux, pour lesquels nous n'achetons que des obligations vertes, sociales ou durables auprès de gouvernements éligibles, mais nous pouvons vendre à découvert des titres d'administrations publiques pour gérer la duration du Fonds.

Tous les instruments dérivés sont utilisés pour répondre aux besoins quotidiens de liquidités du Fonds et aux seules fins d'une gestion efficace du portefeuille : ils ne sont pas utilisés à des fins spéculatives. Nous ne sommes impliqués dans aucun produit dérivé sur matières premières. Par ailleurs, nous n'attribuons pas d'impact social positif aux liquidités ou aux instruments dérivés.

## REPORTING

Enfin, la transparence des résultats et de l'impact constitue un aspect fondamental de notre engagement.

Nous cherchons à communiquer annuellement l'impact de notre Fonds par le biais d'un rapport indépendant rédigé par notre partenaire social, INCO.

Par ailleurs, nous fournissons des rapports trimestriels sur le Fonds, y compris des mises à jour sur les caractéristiques sociales des nouveaux achats et les principales questions ESG et/ou d'engagement. Nous mettons régulièrement à disposition des contenus liés au Fonds sur notre site Internet, par le biais des Rapports trimestriels sur l'investissement responsable, du Leadership d'idées et de sources tierces.

Au niveau organisationnel, nous avons signé les Principes pour l'investissement responsable (PRI) de l'ONU et notre approche d'Investissement responsable est évaluée annuellement sur la base de ceux-ci.



# ANNEXE : HIERARCHIE SOCIALE COMPLETE DES BESOINS ET ALIGNEMENT DES ODD

Les ODD supplémentaires/contextuels s'appliquent souvent à différents domaines, un résultat pouvant par exemple être lié à la lutte contre l'exclusion sociale et la précarité et à l'ODD contre la pauvreté. La stratégie du Fonds en elle-même et le travail qui y est associé sont liés à l'ODD 17 : Partenariat pour la réalisation des objectifs.

Catégorie de résultat social	Matrice de résultats	Alignement avec les principaux ODD	ODD supplémentaires/contextuels
<b>Besoins sociaux primaires</b>	<b>Logement abordable</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Logement social</li> <li>Logement pour les travailleurs clés</li> <li>Logement de vie autonome</li> <li>Maisons de soins</li> </ul>		
<b>Besoins sociaux de base</b>	<b>Santé et bien-être</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Santé physique</li> <li>Santé mentale</li> <li>Mode de vie sain</li> <li>Réhabilitation et soutien</li> </ul>		
<b>Habilitation sociale</b>	<b>Education et formation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Primaire et secondaire</li> <li>Formation professionnelle et apprentissage</li> <li>Education supérieure et éducation des adultes</li> </ul>		  
<b>Emancipation sociale</b>	<b>Emploi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'emplois dans des zones défavorisées</li> <li>Bonnes conditions d'emploi</li> </ul>		
<b>Améliorations sociales</b>	<b>Communauté</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagements locaux, services et environnement</li> <li>Services de santé</li> <li>Personnel (par exemple, aux personnes âgées)</li> <li>Autres services communautaires</li> </ul>		  
<b>Facilitation sociale</b>	<b>Accès aux services</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Produits financiers abordables</li> <li>Prêts hypothécaires pour les primo-accédants</li> <li>Services professionnels</li> <li>Services de communication et de diffusion</li> </ul>		
<b>Développements sociétaux</b>	<b>Développement et Régénération économiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développement durable</li> <li>Transport public et communautaire</li> <li>Restructuration urbaine et communautaire</li> <li>Développement d'infrastructures et de services aux collectivités</li> <li>Environnement et agriculture</li> </ul>		  

Source : Columbia Threadneedle Investments, 2019.





Pour en savoir plus, rendez-vous sur  
**COLUMBIATHREADNEEDLE.COM**

## Principaux risques

La valeur des investissements peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas leur mise de départ. Lorsque des investissements sont effectués dans des actifs libellés dans différentes devises ou dans des devises différentes de la vôtre, les variations des taux de change sont susceptibles d'impacter la valeur des investissements. Le Fonds investit dans des titres dont la valeur pourrait être considérablement affectée en cas de refus ou d'incapacité de paiement de l'émetteur, que celle-ci soit avérée ou simplement perçue. Le Fonds détient des actifs pouvant se révéler difficiles à vendre. Le Fonds peut être contraint de baisser le prix de vente, de vendre d'autres placements ou de renoncer à une opportunité d'investissement plus attrayante. La plupart des fonds investis en obligations et en liquidités offrent un potentiel limité d'appréciation du capital, ainsi qu'un revenu non indexé sur l'inflation. L'inflation est susceptible d'affecter la valeur tant du capital que du revenu généré. L'évolution des taux d'intérêt est susceptible d'affecter la valeur du Fonds. D'une manière générale, le prix des obligations baisse quand les taux d'intérêt sont en hausse, et vice-versa. La valorisation objective des actifs du Fonds peut parfois s'avérer difficile et la véritable valeur des actifs peut n'être connue qu'après leur vente. La politique d'investissement du fonds lui permet d'investir dans des instruments dérivés afin de réduire le risque ou de minimiser le coût des transactions. Le fonds peut afficher une forte volatilité des prix.



**Informations importantes :** Document à usage interne, exclusivement réservé aux investisseurs professionnels et/ou qualifiés (non destiné aux particuliers). Les performances passées ne préjugent aucunement des résultats futurs. La valeur des investissements et le revenu qui en découle ne sont pas garantis et peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et être affectés par des fluctuations de change. Il se peut dès lors que l'investisseur ne récupère pas sa mise de départ. Votre capital est exposé à des risques. Threadneedle (Lux) est une société d'investissement à capital variable (« SICAV ») de droit luxembourgeois. La SICAV émet, rachète et échange des actions de différentes classes. La société de gestion de la SICAV est Threadneedle Management Luxembourg S.A., agissant sur conseil de Threadneedle Asset Management Ltd et/ou de conseillers par délégation sélectionnés. Certains compartiments de la SICAV sont enregistrés dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Hong Kong, Irlande, Italie, Luxembourg, Macao, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Singapour, Suède, Suisse et Taïwan, selon les juridictions applicables, et certains compartiments et/ou certaines classes d'actions peuvent ne pas être disponibles dans toutes les juridictions. Les actions ne peuvent être offertes au public dans aucun autre pays et le présent document ne peut être publié, transmis ou distribué autrement que dans des circonstances qui ne constituent pas une offre au public et sont conformes à la législation locale applicable. Conformément à l'article 1:107 de la Loi sur la supervision financière, le compartiment est inclus dans le registre tenu par l'AFM. Threadneedle (Lux) est autorisée en Espagne par la Comisión Nacional del Mercado de Valores (CNMV) et enregistrée auprès de cette dernière sous le numéro 177. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation d'ordre en vue d'acheter ou de vendre un quelconque titre ou tout autre instrument financier, ni une proposition de conseils ou de services d'investissement. Veuillez consulter le Prospectus avant de prendre une quelconque décision d'investissement. Les souscriptions ne peuvent être effectuées que sur la base du Prospectus en vigueur et du Document d'information clé pour l'investisseur, ainsi que des derniers rapports annuels et intermédiaires, et des conditions applicables. Les caractéristiques du fonds décrites ci-dessus constituent des directives internes (et non des limites et des contrôles). Elles ne relèvent pas de l'objectif ni de la politique d'investissement du fonds et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis à l'avenir. Les analyses contenues dans ce document ont été produites par Columbia Threadneedle Investments dans le cadre de ses propres activités de gestion d'investissement. Il se peut qu'elles aient été utilisées avant la publication et elles ont été incluses dans ce document à titre informatif. Les opinions exprimées dans les présentes sont celles de leur auteur à la date de publication mais peuvent changer sans préavis et ne sauraient être interprétées comme un conseil en investissement. Les informations obtenues auprès de sources externes sont jugées fiables mais aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou à leur exhaustivité. Veuillez vous reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du Prospectus pour connaître tous les risques inhérents à l'investissement dans un fonds et plus spécifiquement dans le fonds décrit dans les présentes. Les documents autres que les DICI sont disponibles en anglais, en français, en allemand, en portugais, en italien, en espagnol et en néerlandais (exception faite du Prospectus, qui n'est pas disponible en néerlandais). Les DICI sont disponibles dans les langues locales. Les documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande, en écrivant à la société de gestion au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, auprès d'International Financial Data Services (Luxembourg) S.A., située 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ou sur [www.columbiathreadneedle.com](http://www.columbiathreadneedle.com) et/ou auprès des entités suivantes : en Autriche, Erste Bank, Graben 21 A-1010 Vienne ; en Belgique : CACEIS Belgium S.A., avenue du Port 86 C b 320, 1000 Bruxelles ; en France, CACEIS Bank, 1/3 Place Valhubert, 75013 Paris ; en Allemagne, JP Morgan AG, Junghofstr. 14, 60311 Francfort ; en Suède, Skandinaviska Enskilda Banken AB (publ), Kungsträdgårdsgatan, SE-10640 Stockholm ; au Royaume-Uni, JP Morgan Worldwide Securities Services, 60 Victoria Embankment, Londres EC4Y 0JP. Toute action ou obligation spécifique mentionnée ne saurait être considérée comme une recommandation d'investissement. Les analyses contenues dans ce document ont été produites par Columbia Threadneedle Investments dans le cadre de ses propres activités de gestion d'investissement. Il se peut qu'elles aient été utilisées avant la publication et elles ont été incluses dans ce document à titre informatif. Les opinions exprimées dans les présentes sont celles de leur auteur à la date de publication mais peuvent changer sans préavis et ne sauraient être interprétées comme un conseil en investissement. Les informations obtenues auprès de sources externes sont jugées fiables mais aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou à leur exhaustivité. © Threadneedle Management Luxembourg S.A. Immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés (Luxembourg) sous le numéro B 110242, 44, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg. » Publié par Threadneedle Asset Management Limited au Royaume-Uni. Une société enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 573204, dont le siège social est situé Cannon Place, 78 Cannon Street, Londres, EC4N 6AG, Royaume-Uni. La société est agréée et réglementée au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority. Columbia Threadneedle Investments est le nom de marque international du groupe de sociétés Columbia et Threadneedle.